

Les films que soutient la LDH:

OMBLINE

de Stéphane Cazes

Ombline, une jeune femme de vingt ans, est condamnée à 3 ans de prison suite à une violente agression. Alors qu'elle a perdu tout espoir en l'avenir, un événement vient bouleverser sa vie : elle découvre qu'elle est enceinte et donne naissance à Lucas. La loi lui permettant de l'élever les 18 premiers mois, Ombline va se battre

pour garder son fils le plus longtemps possible auprès d'elle et convaincre le juge qu'elle est capable d'en assumer la garde à sa sortie de prison.

Dans cet univers carcéral sombre, commence le combat d'une femme devenue mère en prison, qui va se reconstruire en se battant pour son enfant.

Sortie le 12 septembre 2012



Un film et un débat
Lundi 24 septembre 2012, 20h au Cinéma La Clef,

« LES ECLAIREURS »

Un documentaire de Simone FLUHR et Daniel COCHE

Dans une maison jaune au cœur de Strasbourg, des gens venus de tous les coins du monde livrent par bribes leur espoir de trouver un refuge suite aux persécutions qui les ont fait basculer dans l'exil. Progressivement, une autre violence va se superposer à la violence passée : celle qu'on leur fait subir, ici, chez nous...



Le débat qui suivra aura lieu en présence d'Alban DAMERY, assistant social, membre bénévole de CASAS, et de Gilles PICQUOIS, avocat au Barreau de Paris, spécialiste du droit d'asile

Cinéma La Clef - 21 rue de la Clef, PARIS 5^e
(M° Censier-Daubenton, bus 27, 67, 89)

LES EMISSIONS SUR RADIO LIBERTAIRE 89.4 FM

"L'invité du vendredi"
de 19h à 21h



Prochaine émission vendredi 5 octobre 2012

CAFÉ DÉBAT

L'APPLICATION DE LA JUSTICE AUX ENFANTS,

Où en sommes-nous ?

Introduit et animé par

Dominique ATTIAS, Avocate

Membre du Conseil National des Barreaux

Responsable de l'Antenne des mineurs du barreau de Paris

Déléguée aux actions pour la Justice des mineurs

MARDI 9 OCTOBRE 2012, 19h-21h

À L'ESPACE ST MICHEL

7 Place St Michel Paris 75005

Métro-RER : St Michel ; bus : 21,27,38,85,96

Entrée libre

PROCHAINE REUNION DE LA SECTION

jeudi 11 octobre 2012
Invité : **Michel SAVY**
pour parler de ...la dette !

l'accueil commence à 19h30
la réunion se termine à 22h30

à la Maison des Associations,
11 rue Caillaux, 75013

Métro Maison Blanche

ATTENTION !
la réunion de section de novembre
se tiendra le 3ème jeudi,
soit le 15 novembre,
du fait des vacances scolaires.



Actualités

de la section Paris 5^{ème} - 13^{ème}

Agenda et contacts

N°17 - 13 septembre 2012

Permanence d'aide et d'information juridique des étrangers:
le samedi matin de 10h à 12h à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux - 75013
M° Maison Blanche

Permanence étudiants étrangers (RUSF/LDH)
Le samedi matin de 10h à 12h à la faculté de droit
12 place du Panthéon 5ème

Contacts :
Camille Billmann
billmann.camille@neuf.fr
Marion Ballet
06 64 66 78 01

Ligueurs au prétoire:
Contacts :
Marianne Wolff
marianne.wolff@wanadoo.fr
01 45 81 69 15

Alice Bertin
alicebertin@orange.fr
01 42 72 55 35
06 76 74 81 71

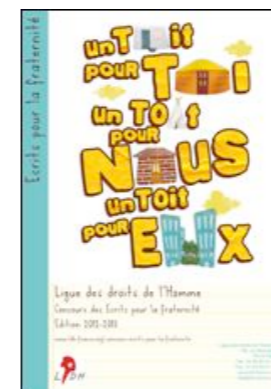
RESF
Permanences:
tous les samedis de 10h à 12h - les 2ème et 4ème mercredis de 15h à 17h à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux - 75013
M° Maison blanche

Contact : **Jocelyne Vaudenay**: jvaudenay@gmail.com
06 86 90 42 04

Diffusion des tracts:
Actuellement :
marchés Blanqui - Mouffetard et Maison Blanche, le dimanche matin, et d'autres, selon actualité et disponibilités - autres lieux selon les contenus traités

Contact : **Martine Common**: common.martine@wanadoo.fr

La nouvelle édition du concours « **Écrits pour la fraternité** » organisé chaque année par la LDH a pour thème thème est « **Un toit pour toi, un toit pour nous, un toit pour eux** ».



Le concours s'adresse aux enfants et aux jeunes des classes de grande section de maternelle, de primaire, de collège, de lycée, et d'institut médico-éducatif (IME), mais aussi aux individuels.

Les sections et fédérations de la LDH travaillent localement avec les enseignant(e)s et éducateurs/trices. Ainsi, chaque année, des établissements scolaires, instituts médicaux spécialisés, associations, centres de loisirs, conseils municipaux des jeunes... proposent ce pari à de jeunes poètes en herbe.

Le respect du thème est primordial mais les œuvres, individuelles ou collectives, peuvent prendre plusieurs formes :
- **les œuvres écrites** : textes en prose ou en vers, scènes de théâtre, textes de chanson, etc. qui sont réparties en plusieurs catégories d'âges ;
- **les autres œuvres** : chansons, DVD, objets et œuvres graphiques, etc. Pour ces derniers, nous vous invitons à veiller à ce que leur taille reste raisonnable.

Concernant les échéances :
- pour les sections, n'oubliez pas d'**envoyer au plus tôt vos fiches d'inscription**. Celles-ci nous permettent d'évaluer la participation au concours et d'établir un fichier de contacts préalable ;
- pour les participants, vous avez jusqu'au **2 avril 2013** pour envoyer vos textes aux représentants locaux de la LDH (sections) ;
- toutes les œuvres devront nous parvenir au siège impérativement **avant le 26 avril 2013**. Nous devons laisser le temps nécessaire aux membres du jury d'examiner les œuvres avec attention et, pour l'intérêt de tous et notamment des jeunes participants, nous vous serions gré de respecter ces délais.

La réunion du jury se tiendra en mai et la cérémonie de remise des prix aura lieu en juin 2013.

Vous pourrez retrouver toutes ces informations dans la plaquette de présentation, ainsi que les fiches d'inscription et de participation sur le site Internet de la LDH :
<http://www.ldh-france.org/Concours-Ecrits-pour-la-fraternite.4334.html>

Les ligueurs au prétoire ont préparé leur rentrée.

Notre groupe "ligueurs au prétoire" prépare l'émission de radio prévue pour une diffusion sur Radio Libertaire le **vendredi 2 novembre de 19h à 21h**.

Il s'agit de l'émission "l'invité du vendredi", pour laquelle les sections parisiennes de la LDH interviennent tour à tour.

Nous comptons y présenter notre démarche de participation aux audiences du juge des libertés et de la détention (JLD)

Pour le moment, nous prévoyons d'alterner des séquences explicatives, des interviews d'une ou deux personnes qui ont été retenues en centre de rétention, d'un avocat (Mylène Stambouli).

C'est l'occasion d'expliquer notre démarche et de préciser comment nous intervenons. La présentation de quelques cas de personnes retenues permettra de concrétiser nos propos.

Nous voulons aussi aborder les attentes de la LDH à court terme et à plus long terme: un moratoire sur les expulsions des étrangers en attendant une réforme de fond de la législation relative à l'immigration.



Cette année, nous prévoyons d'assister aux audiences du tribunal correctionnel, en comparution immédiate.

Nous poursuivrons néanmoins notre démarche auprès du JLD. Après le changement de président et de gouvernement, nous souhaitons en effet observer dans quelle mesure cela va se répercuter sur l'enfermement des étrangers et leur comparution devant le JLD.

Si vous souhaitez participer, n'hésitez pas à en parler avec Marianne ou Alice.

Comment d'autres ont-ils passé l'été ?

Dans le 13ème l'été a été calme, ensoleillé par moment, mais il a plu des communiqués sur les écrans des militants, en voici quelques extraits

Lyon, le 14 août 2012

"Expulsions sans logement, retours contraints: l'Etat poursuit au coeur de l'été une politique discriminante"
LDH - Fédération du Rhône

Lille, le 17 août 2012

"La LDH du Nord-Pas de Calais a condamné fermement le démantèlement sans logement des terrains roms de Villeneuve – Hellemmes."

LDH - Comité régional Nord-Pas-de-Calais

Le 20 août 2012

Note d'information destinée aux sections LDH : "Les fusillés pour l'exemple de 14-18 : la LDH pour une vraie réhabilitation"

Lille, le 21 août 2012

La LDH a entendu les explications de Martine Aubry assumant les démantèlements mais regrettant que les Préfectures n'aient pas organisé les relogements hors de la Communauté urbaine. La LDH estime que cette explication marque pour le moins les dysfonctionnement du pouvoir entre ministre, préfets, partis de gouvernement, élus..."
LDH comité régional Nord-Pas-de-Calais

Le 23 août 2012

"Un changement d'approche à confirmer sur le terrain, une égalité des droits toujours imparfaite"
Communiqué Romeurope à la suite de la rencontre avec le Premier Ministre

Paris, le 4 septembre 2012

"Pas d'enfant rom sans école à la rentrée !" par le collectif Romeurop

Guadeloupe 7 septembre 2012

"En Guadeloupe, expulsion programmée vers Haïti d'un père d'enfant français" Communiqué interassociatif

Démocratie locale.

C'est la rentrée des Conseil de quartier, samedi 22 septembre, de 9h30 à 13h à la Mairie du 13ème, réunion ouverte à tous. Quelques militants tentent de représenter la LDH dans les bureaux d'animation. La tentative est courageuse mais les résultats irréguliers.

Si des ligueurs sont intéressés ils peuvent s'adresser à Sophie Sainte-Marie (CQ7) so.sainte-marie@orange.fr ou à Jocelyne Vaudenay (CQ2) jvaudenay@wanadoo.fr
Si nous étions plus nombreux nous pourrions monter un groupe.

<http://www.conseilsdequartierparis13.fr/cqparis13>

C'est l'adresse du nouveau site des Conseils de quartier vous y trouverez quelques informations.

Les prochaines réunions publiques:

Jeudi 20 septembre CQ7 - Patay - Masséna (Ecole polyvalente - 47 rue des Grands Moiulins)

Mardi 25 septembre CQ 8 - Bibliothèque Dunois - Jeanne d'Arc

Jeudi 27 septembre CQ5 - Nationale - Deux-Moulins (Ecole maternelle - 5 rue Yéo Thomas)

A quand les changements ?

Ce lundi 10 septembre, les associations représentant l'Observatoire de l'Enfermement des Etrangers ont été reçues Place Beauvau par le Directeur adjoint du cabinet du Ministre de l'Intérieur et la Conseillère en immigration du Ministre

L'objet du rendez vous était de demander l'abrogation du Décret du 8/7/2011 sur l'accès très restrictif des associations aux centres de rétention (une prétendue transcription de l'article 16-4 de la directive retour) .

Ont été longuement évoqués, ce décret, et les pratiques dans les centres de rétention avec un débat sur ce qui relève du Droit et ce qui relève des ...pratiques.

Des annonces:

Fin septembre/début octobre : dépénalisation du séjour irrégulier - la retenue pour remplacer la garde à vue pour séjour irrégulier - suppression du délit de solidarité

1er semestre 2013 : le CESEDA - projet de titres pluriannuels ...

Le débat s'est alors élargi sur la durée de rétention, l'intervention du JLD au bout de 5 jours, l'inversion des Juges , ...

La réforme CESEDA vise à procéder à la transcription de la directive sur l'asile en cours de discussion et à "simplifier " le CESEDA.

Enfin un débat sans vote interviendrait au Parlement sur l'immigration économique et les étudiants étrangers

La circulaire de régularisation est annoncée pour " début octobre" ..



Tranches de vies ... estivales.

3 juillet 2012

Belleville Paris

L'Europe et la libre circulation, mais pas pour les non-européens.

Monsoeir Ou CHEN, chinois, père d'un enfant scolarisé à la maternelle Tourtille, en situation régulière en Italie, en rétention depuis plus de 10 jours et risque à tout moment d'être expulsé vers l'Italie, alors même sa femme et son fils sont à Paris. La préfecture détient l'original de son titre de séjour italien récemment renouvelé. L'Italie l'a accepté depuis le 30 juin.

Expulsé vers l'Italie le 20 juillet.

Paris 10ème

Arrestation sur le lieu de travail.

Monsieur HU, chinois, en France depuis 2005, père d'une jeune fille de 13 ans, scolarisée au collège Grange aux Belles, arrêté hier sur son lieu de travail et mis en rétention aujourd'hui en début d'après midi (Vincennes).

Libéré au TA. OQTF annulée

Refus d'asile : en rétention dans la zone d'attente de Roissy

Une Somalienne qui demandait l'asile à Roissy a vu sa demande rejetée en 24 h par le ministère de l'intérieur qui a prescrit son renvoi vers la Somalie. Rejet le 7 juillet de son recours par le TA, en dépit des risques évidents qu'encourt Mademoiselle A. dans son pays, en tant que femme et membre d'un clan minoritaire, originaire d'une partie du pays en proie à des affrontements meurtriers pour les civils.

Fin du maintien en zone d'attente le 11 juillet, le comité contre la torture de l'ONU demandant à la France de ne pas la renvoyer, tant que sa demande n'est pas instruite. Elle a pu déposer sa demande d'asile

25 juillet - Paris

Placement en rétention de la maman d'une fillette scolarisée dans une école du 7ème... alors que le PV d'arrestation stipule que l'enfant est "au bled" !!!

Madame Rose Bimi, mère de Biyaga, est au CRA de Cité.

Sous la menace d'un communiqué de presse, libérée le 27 juillet avec OQTF

10 août - Paris

Arrestation et mise en rétention d'un lycéen algérien, menacé d'expulsion

Monsieur Walid Allouche, 18 ans depuis le 24 avril, arrivé mineur en France en 2011, scolarisé au lycée Théophile Gautier et pris en charge par l'ASE depuis mai 2011, est en rétention sur le fondement d'une OQTF qui lui a été notifiée le 10 août. A vécu les tests osseux le déclarant majeur, avant qu'il ne soit à nouveau déclaré mineur

Maintenu en rétention par le TA.

Libéré par le JLD le 15/08 mais toujours sous OQTF

31 août, Paris

Arrestation et rétention du père d'une lycéenne et d'un bébé de 4 mois 1/2

En France depuis 2006, où il a rejoint sa femme entrée en 2004, Monsieur LI travaille dans le bâtiment, sa femme dans la confection. Ils ont deux enfants. Maintenu en rétention par le TA et par le JLD. Maintenu en rétention le 9/09 par la cour d'appel du JLD.

Expulsable à tout moment

4 septembre, Paris

Arrestation et rétention d'un père chinois d'une petite fille d'un an, femme enceinte.

Monsieur HANG, en rétention au Mesnil Amelot 2, aurait déjà été arrêté en début 2012 et placé au CRA de Vincennes où il a été libéré par le JLD.

Libéré le 8 septembre par le TA mais toujours sous OQTF

Enumération fastidieuse qui ne concerne que Paris, mais pas d'injustice, c'était pareil dans la banlieue et également dans nos provinces.

Ce qui était inacceptable sous Sarkozy est tout autant sous Hollande

Nous ne voyons pas venir le changement, à part la suppression du droit de 30€ pour obtenir l'Aide médicale d'état, pas de signes tangibles, seulement des bruits qui courent, une circulaire qu'on attend.

Des représentants du réseau vont rencontrer le nouveau préfet le 25 septembre. Parmi les points abordés, les jeunes mineurs ou majeurs, les titres de séjour sans avenir (étudiant), l'appel systématique par la préfecture contre les décisions du tribunal administratif, la persécution linguistique envers les chinois, les suspicions systématiques de fraude etc...

Et toujours... des lettres contre des chiffres:



"Y'en a marre de la Valls-hésitation... régularisation!"